Cinquante-Unième Année. — N° 67. Le Numéro: 10 centimes. Samedi 19 Mars 1892

ABONNEMENT

Saumur

Un an . . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne..... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS

8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 MARS

LA TERREUR

Quelle émotion parmi les bons bourgeois de la libre-pensée !

Ils s'étaient organisé une République bien confortable, bien douillette, bien coquette, débarrassée de tout ce qui pouvait les gêner : Dieu, la liberté, l'honnêteté. Et ils vivaient là-dedans, enrichis, repus, fêtés, heureux, proclamant qu'ils faisaient le bonheur du peuple, qu'ils étaient les délices du genre humain.

De temps en temps, comme pour se distraire, ils dressaient une statue à quelque révolté, célébraient quelque anniversaire de rébellion, fermaient quelque église ou quelque couvent, laïcisaient quelque nouvelle école, supprimaient quelque nouveau droit.

Il ressuscitaient de vieilles lois contre les Congrégations religieuses et laissaient dormir les lois édictées contre l'Internationale.

Il légiféraient contre les catholiques, en faveur des socialistes.

Ils criaient : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* alors que de toutes parts l'anarchisme faisait retentir ses menaces. Le « cléricalisme » écrasé, leur règne serait assuré et leur sécurité complète.

Soudain, aux quatre coins de Paris, éclatent quelques bombes de dynamite. Elles éclatent au moment même où l'on discute, au Sénat, une loi destinée à frapper l'enseignement religieux, et, à la Chambre, une loi tendant à armer l'ouvrier contre le patron ; au moment aussi où, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, s'élaborent des projets de loi contre l'existence des associations religieuses.

Et les déchristianisateurs tressaillent, tremblent, s'agitent, divaguent, accusant le gouvernement qui n'en peut mais et la police qui n'en peut davantage.

C'est de l'affolement, c'est de la terreur.

Certains interrogent, à la Chambre, M. Loubet, lequel promet, sur l'air du *Bouton de Billou*, de pincer les coupables :

On les trouv'ra, la chose est sûre,
Mais il faut les chercher partout.

Et l'on cherche toujours.

En attendant qu'on trouve, le majestueux Ricard propose de mettre le Code pénal au niveau des progrès de la science moderne. Et l'on hausse d'un cran les pénalités édictées contre les destructeurs d'immeubles.

Mais, quelques heures plus tard, nouvelle explosion, à la caserne Lobau. Alors la terreur s'accroît, les têtes se montent un peu plus et les accusations deviennent violentes.

Ceux-ci s'en prennent à M. Loubet ; ceux-là à M. Lozé ; d'autres encore à M. Constans.

Caveant consules ! clame le *Mot d'Ordre*. Ce qu'il faut traduire sans doute de la sorte : les ministres se cachent dans leurs caves.

On perquisitionne à outrance, on arrête à foison. Les étrangers s'enfuient de Paris, comptant peu sur la vigilance des *Consules* du *mot d'Ordre* et sur l'efficacité des démarches de la police.

Et pourtant qu'est-ce que ces explosions de boîtes à sardines ? Peu de chose, rien qu'un petit commencement.

Républicains et vous, conservateurs, qui méditez d'améliorer la République, attendez un peu : vous en verrez bien d'autres.

Quand on sème la Révolution, on doit récolter l'anarchie.

La récolte n'est pas encore tout à fait mûre, mais, patience ! elle mûrira vite.

JOSEPH DE GODLEWSKI.

INFORMATIONS

LE GÉNÉRAL BRUGÈRE

Le bruit court que le général Brugère, qui est actuellement à Cannes, ne reviendra à l'Elysée que pour faire ses adieux à M. Carnot.

Le Président de la République, cédant aux attaques réitérées des journaux radicaux, se serait résigné à se séparer du chef de sa maison militaire.

On ajoute que le général, par compensation, serait nommé au commandement d'un corps d'armée, nomination qui ne laissera pas de surprendre ceux de ses collègues plus anciens de grade et qui n'ont pas gagné leurs étoiles dans les salons.

LES DYNAMITEURS

Il semble que les journaux radicaux commencent à être un peu inquiets de l'effet que produisent sur les esprits les attentats de ces jours derniers. La *Lanterne* s'écrie qu'il ne faut pas que le parti socialiste paie les frais de la casse faite par les anarchistes avec lesquels il n'a rien de commun. Quant au *Radical*, il publie la note suivante, remplie de sous-entendus :

« Depuis quelque temps, des criminels inexcusables cherchent à jeter la terreur dans la population parisienne en employant contre des maisons de la dynamite, de la mélinite ou d'autres explosifs.

» N'ayant aucune certitude, nous ne voulons accuser personne. Il nous répugne de formuler des soupçons contre telle ou telle individualité ; mais ce que nous savons, ce que nous affirmons, c'est que ceux qui commettent ces actes de sauvagerie sont les pires ennemis de la République et que leur vilaine besogne, si elle devait profiter à quelqu'un, ne pourrait profiter qu'aux réactionnaires.

» Il est aussi une chose que nous savons tous, c'est que les républicains qui s'apprêtent à fêter le 1er Mai sont incapables de se préparer à cette fête en commettant des crimes dont les premières victimes pourraient être précisément des femmes et des enfants, pour lesquels ils réclament la protection de la société.

» Dans le parti républicain, dans le parti socialiste, on pense, comme le disait, il y a deux jours, M. Lamendin, le nouveau député de Béthune, que la cartouche de dynamite du peuple, c'est le bulletin de vote. »

TOUJOURS LA DYNAMITE

Hier matin, à six heures, un cantonnier a trouvé, sous un banc, en face le n° 105 du boulevard Malesherbes, quatre paquets contenant chacun six cartouches qu'on croit chargées de dynamite.

Cette trouvaille, dont on ignore la provenance, a été portée au commissariat de M. Aragon, lequel s'est empressé d'envoyer les paquets au laboratoire municipal et a ouvert une enquête.

Rien de nouveau, jusqu'à présent, en ce qui concerne l'enquête commencée sur les derniers attentats.

—

Les gardiens de la paix de service sur le boulevard Arago ont trouvé à l'angle du boulevard et de la rue de la Santé, placé contre le mur de la prison, un tube cylindrique paraissant contenir des matières explosives.

Cet engin était enveloppé dans un papier noir. De l'une de ses extrémités sortait une mèche qui n'avait point été allumée.

Les agents portèrent cette trouvaille au commissariat de police du quartier Montparnasse.

M. Péchard, le commissaire, a envoyé l'engin au laboratoire municipal de chimie.

Le directeur de la sûreté a été informé de cette trouvaille.

—

La police a arrêté le nommé R... Il est accusé d'être l'un des auteurs ou des complices de l'explosion de la caserne Lobau.

—

Les perquisitions opérées hier et ces jours derniers chez les anarchistes ne resteront probablement pas sans résultat.

Les indices recueillis serviront à mettre sur la trace des auteurs des récents attentats.

Le secret est rigoureusement gardé à cet égard.

—

M. Gustave Levillain, concierge de l'immeuble portant le n° 5 de la rue Laffitte et appartenant au notaire, M. Segond, qui demeure au n° 7 de la même rue, a trouvé derrière le battant de la porte cochère, à droite, deux petits paquets contenant l'un treize cartouches et l'autre onze. Ce sont de petits tubes cylindriques de trois centimètres de longueur environ. Levillain est allé d'abord chez M. Segond qui l'a invité à porter sa trouvaille chez un armurier du voisinage. L'armurier n'a pas voulu recevoir les engins et il a recommandé au concierge de ne pas les laisser tomber à terre.

Levillain les a déposés au commissariat de la rue de Provence.

Le concierge ne s'explique pas comment les cartouches ont été placées à cet endroit, d'autant plus qu'il exerce, dit-il, une surveillance active depuis quelques jours surtout.

Les cartouches ont été envoyées au Laboratoire municipal.

S'agit-il d'un nouvel attentat ?

—

La police russe a arrêté à Szetzokova, sur les indications du service de la sûreté, un voyageur français qui cherchait à introduire en contrebande, en Russie, un paquet de dynamite de provenance française.

—

La *France* raconte que mardi soir, un ancien marchand de journaux fut accosté au coin de la rue Montmartre et de la rue du Croissant par un individu qui lui proposa de gagner une bonne journée (50 fr.). Il l'amena dans un débit, lui expliqua qu'il aurait à déposer un paquet dans un endroit qui lui serait indiqué, et finit par lui dire qu'il faudrait mettre le feu à une mèche...

Indigné, l'honnête ouvrier sauta à la gorge de son interlocuteur qu'il traita de misérable, et appela des agents, mais de ceux-ci il n'y en avait point dans le quartier, et l'individu put s'enfuir.

—

Le bruit s'est répandu subitement hier soir vers 4 heures au Palais-Bourbon qu'un nouvel attentat à la dynamite venait d'être commis boulevard Saint-Germain.

Cette nouvelle a causé une véritable panique.

Renseignements pris, c'est là un simple canard lancé par un mystificateur.

—

Le *Figaro* rapporte qu'une importante découverte a été faite avant-hier chez l'anarchiste Cazeau. Le commissaire a trouvé dans un placard un flacon contenant une poudre blanchâtre ressemblant au chlorate de potasse, des fioles contenant de l'acide chlorhydrique et des casseroles de cuivre dans lesquelles se trouvait une mixture suspecte.

Cazeau a refusé énergiquement de répondre aux questions qui lui ont été posées. Les objets et les ingrédients saisis ont été envoyés au laboratoire municipal pour être analysés.

—

Plusieurs indices rendent de nouvelles perquisitions d'une absolue nécessité.

Malgré toute la surveillance apportée aux alentours de la préfecture de police, on a encore entendu l'avant-dernière nuit de nombreux coups de sifflets qui se répercutaient au loin. Ces sifflets ont évidemment un but, et doivent être des signaux de ralliement.

—

Le *Soleil* dit qu'on ne désespère pas de trouver non seulement les auteurs des dernières explosions, mais encore d'établir la nature de ces manifestations à la dynamite. Si l'on réussit, il pourra se produire quelque étonnement dans le public. Le *Soleil* ajoute que les dépêches adressées à leurs journaux par les correspondants anglais, allemands et italiens, sont plus instructives qu'on ne le croit communément.

—

LE COMITÉ ANARCHISTE

Le comité anarchiste central, constitué sur les mêmes bases que l'Internationale, aurait son siège en Belgique et les « compagnons » qui ont tenté la destruction par la dynamite agiraient d'après des ordres venus de là.

Les anarchistes exécuteraient par trois les instructions reçues, qui leur sont envoyées sous pli cacheté. L'un des trois, nettement désigné, est chargé de placer l'engin, tandis que les autres font le guet.

—

On télégraphie de Rome, 17 mars :

« Le gouvernement aurait constaté la disparition de quatre caisses du dépôt de dynamite.

» Le gardien du dépôt est arrêté. »

LA CATASTROPHE D'ANDERLUES

L'administration des charbonnages d'Anderlues consacre un million à indemniser les fa-

milles des victimes.

Ajoutons que les administrateurs et la presque totalité des actionnaires de ce charbonnage sont des Français.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi d'Anastay, l'assassin de la baronne Dellard, boulevard du Temple.

Tirages Financiers

Ville de Paris 1865

Mardi a eu lieu, au Palais de l'Industrie, le tirage de l'emprunt municipal de 1865.

Le numéro 190,905 gagne 150,000 francs.

Le numéro 123,524 gagne 50,000 francs.

Les numéros 404,351, 175,441, 305,259, 347,127 gagnent chacun 10,000 francs.

Les numéros 470,053, 167,796, 82,545, 553,461, 265,443 gagnent chacun 5,000 francs.

Les numéros 331,626 — 465,334—433,606 — 368,856— 430,727—265,476 —320,717— 203,544 — 509,473— 348,296, gagne chacun 2,000 francs.

NOUVELLES MILITAIRES

LA LANCE DANS LA CAVALERIE

Le nombre des régiments de cavalerie armés de la lance ne sera pas accru cette année. Voici le relevé exact des corps de troupe qui ont reçu cette arme encombrante et peu pratique pour le service d'exploration :

7e dragons à Lunéville ;
8e dragons à Meaux ;
9e dragons à Provins ;
14e et 16e dragons au camp de Châlons ;
18e dragons à Lunéville ;
20e dragons à Limoges ;
22e et 23e dragons à Sedan ;
25e dragons à Tours ;
27e et 28e dragons à Paris.

A l'encontre de ce qui s'est fait en Allemagne, aucun de nos régiments de cuirassiers, de chasseurs et de hussards n'a reçu la lance.

L'expérience commencée en 1889 aurait même déjà pris fin si le général Loizillon, commandant le 1er corps d'armée et président du Comité de cavalerie, pouvait prendre l'initiative d'une décision rapportant celle qui a émané du Conseil supérieur de la Guerre.

Le sabre, la carabine et le revolver sont très suffisants pour armer les cavaliers français.

D'une enquête ministérielle prescrite sur les distributions de viande à la garnison de Verdun, il résulte que les réceptions défectueuses ne sont pas le fait de l'administration militaire, mais de la commission des ordinaires d'un corps de troupe.

Pour assurer plus de sécurité à l'alimentation des troupes du camp retranché de Verdun, le Ministre de la guerre a prescrit qu'une boucherie militaire, fonctionnant sur le modèle de celle de Toul, y serait installée sans délai. A Verdun, les ordinaires ne recevront plus que des viandes provenant d'animaux achetés sur pied par la commission de la boucherie militaire et abattus par ses soins.

VOIR A LA 4e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

VOL AU BAZAR UNIVERSEL

Hier soir, un jeune filou a été pris en flagrant délit au bazar Daviau, rue d'Orléans.

Le gérant de l'établissement, qui observait les allures du voleur, s'est mis à sa poursuite et l'a rattrapé au moment où il se débarrassait de l'objet volé.

Le coupable a été remis entre les mains de la police.

UN VOL BIZARRE

M. X., propriétaire, possède, à quelque distance de Saumur, un jardin au fond duquel se trouve une fosse d'aisances commune avec d'autres propriétaires.

Hier, cette fosse a été vidée, et le contenu, composé en partie de matières solides, a été déposé dans un trou profond, pour être employé dans l'avenir comme terreau, excellent fumier, comme chacun sait.

Mais, cette nuit, de hardis voleurs, flairant la chose, se sont introduits chez M. X., et ont enlevé cette précieuse marchandise. Il y en avait près de deux mètres.

C'est égal, voilà un genre de vol assez inédit et dont il eût paru au moins étrange de se méfier !...

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 16 mars. — Armandine-Viviane Gautron, rue de la Visitation.

DÉCÈS

Le 16 mars. — Jean Couraleau, propriétaire, 63 ans, rue d'Orléans ; — Joseph-Marie Guilloiseau, 1 jour, rue Nationale.

Le 18. — François David, sans profession, 83 ans (veuf), rue Brault.

L'ÉQUINOXE

L'équinoxe de printemps tombe cette année dimanche prochain, 20 mars, à trois heures et demie du matin. A ce moment, le soleil qui est encore dans l'hémisphère céleste austral traversera l'équateur pour passer dans l'hémisphère boréal où il restera jusqu'au 31 décembre à huit heures vingt-huit du matin.

Sans être, en général, aussi rigoureux que cette année, le mois de mars est souvent froid. On compte un grand nombre d'hivers, tels que 1839-1840, 1842-1843, 1844-1845, 1882-1883, où il a gelé à Paris en mars plus d'un jour sur deux.

Or, toutes les fois qu'il gèle, ce qui arrive, même en avril, une chute de neige n'a rien de surprenant. Nous devons donc rappeler que ce fait désagréable s'est produit quelquefois en avril et au milieu de mars bien des fois.

ÉGLISE DE LA VISITATION

Le sermon de la grand'messe de dimanche prochain, 20 mars, sera donné par le R. Père Prédicateur de la station de Saint-Pierre.

CLÔTURE DE LA PÊCHE

On s'occupe beaucoup, dans le monde des pêcheurs à la ligne, de la fermeture de la pêche qui a lieu chaque année le 16 avril.

Pâques tombant cette année le 17 avril, ne serait-il pas possible de reculer au 19 la date de la fermeture ?

Comme la pêche doit rester fermée pendant deux mois, si on décidait que la fermeture aura lieu, cette année, le 19 avril, l'ouverture tomberait le 19 juin, qui est un dimanche. De la sorte, on exaucerait les vœux des pêcheurs, tout en respectant la loi.

Nos confrères d'Angers appellent l'attention de M. le préfet sur cette *importante* question.

MONTSOREAU. — *Un homme écrasé.* — Mardi matin, le nommé Hérault, âgé de vingt ans, travaillait, sur un échafaudage, à extraire de la pierre, dans les carrières de Montsoreau, quand un bloc d'au moins 500 kilog. se détacha de la voûte, broya l'échafaudage et écrasa le malheureux jeune homme. Lorsqu'on parvint à le retirer de dessous les débris, on ne put que constater la mort qui avait dû être instantanée. Son père, qui travaillait à peu de distance et a été témoin de l'accident, est dans un état de désespoir facile à comprendre.

NOMINATIONS DE PERCEPTEURS

M. Bouchet, percepteur de 4e classe à Jarzé, est nommé en la même qualité à Vernantes, 3e classe.

M. Liger, percepteur surnuméraire faisant fonctions de percepteur 5e classe, est nommé à Jarzé.

ANGERS. — *Incendie.* — Avant-hier soir, vers huit heures, un incendie s'est déclaré, chez M. Chesneau, teinturier, chemin des Pannes, en Sainte-Thérèse.

Le feu a pris au premier étage dans un magasin renfermant des bas et des ballots de laine destinés à la teinture.

Au premier signal d'alarme, M. le commissaire de police du troisième arrondissement et ses agents se rendirent sur les lieux emmenant la pompe n° 6 de la rue Saint-Nicolas. Un jet d'eau fut vite dirigé sur le foyer d'incendie. Grâce à la rapidité de ces secours, le danger fut promptement conjuré.

Quelques autres pompes arrivèrent ensuite sur les lieux ; mais déjà le feu était éteint.

Si ce sinistre avait éclaté au milieu de la nuit, il eût causé des dégâts très considérables.

Dans la circonstance, c'est l'eau plutôt que les flammes qui ont causé des pertes. On peut évaluer le total des dommages à 5 ou 6,000 francs.

Tout est assuré.

TOURS. — Le Conseil municipal de Tours, réuni lundi en séance extraordinaire, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Considérant que M. Fournier a donné sa démission en date du 12 courant, et que cette démission n'a pas encore été acceptée :

» Le Conseil municipal, eu égard aux excellents services rendus par M. le maire de Tours, depuis huit années, à la ville et au parti républicain, l'assure de sa confiance, de l'estime qu'ont pour lui tous les honnêtes gens, et le prie de retirer sa démission. »

Copie de cet ordre du jour sera adressée à M. Fournier et au préfet.

Le public s'est retiré sans aucune manifestation de sympathie.

LAVAL. — Voici un acte de courage qui mérite d'être signalé. Lundi matin, un réserviste se rendait en chemin de fer de Château-Gontier à Laval. Arrivé à l'embranchement de Gennes-Longuefuye, il continuait sur Sablé, lorsqu'il s'aperçut de son erreur en face de la maison du garde-barrière et sauta du train en marche. La tête du malheureux réserviste porta sur une pierre et il resta sur la voie sans mouvement.

Un train de marchandises arrivait en ce moment de Sablé ; encore quelques minutes et c'en était fait du blessé, quand la femme du garde-barrière se précipita à son secours, l'attira en dehors des rails. Il était temps, le train passait aussitôt.

La pauvre femme tremblait de tous ses membres ; elle n'en avait pas moins sauvé la vie d'un homme, grâce à son courage et à sa présence d'esprit.

UNE COMÈTE. — Qui donc prétendait que plus jamais nous n'aurions à boire de bon vin.

Un astronome vient de découvrir une comète, une vraie comète qui se rapproche chaque

---

8 **Feuilleton de l'Écho Saumurois**

LE

FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Première Partie : Le Crime du Père

IV — LES RAISONS DE SÉVERIN BILLOU

(*Suite*)

Billou comprit ce qui se passait dans l'esprit de son camarade et frappa le dernier coup.

— Voyons, dit-il brusquement, c'est tout ou rien. La vie de ta femme, l'avenir de ton garçon, la fortune d'un côté et la misère de l'autre. Tiens, voici les clefs.

Claude fit un effort.

— Donne, dit-il, et en avant !...

— Enfin !... murmura Billou en sortant un paquet de clefs de sa poche. Tiens, voici celle d'entrée du pavillon, puis celle du bureau. Je les ai attachées ensemble, tu ne peux pas te tromper.

— Oui, celle de la porte du dehors est la plus grande.

— C'est cela. Voici celle de la caisse. Elle est petite, prends garde de la perdre. N'oublie pas le mot.

— *Léon*, je me souviendrai.

— Maintenant, voici le sac.

— Je le tiens. Est-ce tout ?

— Oui, je me charge du reste.

— Et une arme ? fit tout bas Claude.

— Pourquoi faire ?

— Que sais-je ? Si on me surprenait...

— Inutile et dangereux. Comprend ceci : pas d'arme, pas de préméditation ; pas de témoins non plus, ni par ceux qui l'ont vendue ou connue, ni par le lieu où on la trouve. D'un coup de poing tu assommerais un bœuf, à plus forte raison un homme. Ça ne fait pas de bruit et c'est propre.

Claude était subjugué par cet homme qui pensait à tout.

— Allons, ajouta Billou, voilà minuit, c'est l'heure.

Les deux hommes sortirent de l'ombre de l'arbre, et Séverin se mit en demeure de dévisser la planche, ce qui fut fait en un instant.

Pluton le regardait faire en silence, mais attentif.

Aussitôt la planche levée, le chien s'élança dehors, mais il s'arrêta court devant Claude Vincent et gronda sourdement.

Claude fit instinctivement un pas en arrière. Il voyait dans la nuit les deux gros yeux du chien briller comme deux lumières.

Alors Billon lui parla, et le chien se laissa flatter ; il remua la queue en signe de satisfaction.

— Pars, dit Billou à Claude, je réponds de tout maintenant.

Un instant après, Pluton était attablé après la pâtée que lui donnait lentement le prudent Billou.

Cependant Claude Vincent avait franchi la palissade ; il avait maintenant les deux pieds dans le crime.

Le cœur lui battait plus fort qu'à l'ordinaire, et des lueurs passaient devant ses yeux.

Il marchait lentement, écoutant le moindre bruit et s'arrêtant soudain, lorsque son pied faisait craquer un grain de sable.

Si tout à coup une lumière eût paru, il fût tombé foudroyé.

C'est donc presque chancelant qu'il arriva au pavillon où se trouvait la caisse.

Il jeta un regard troublé autour de lui, et, ne voyant rien, n'entendant aucun mouvement dans la loge, il se remit un peu, passa la main sur son front et fut surpris de le sentir mouillé de sueur.

Il n'eut pas cependant la pensée de retourner en arrière. En effet, qu'aurait dit Billou ? Le petit homme avait sur lui un empire réel et incontesté.

Billou était la tête, Claude était l'instrument. Une fois façonné, il n'avait plus qu'à obéir et il obéissait.

Il tira les deux clefs de sa poche et, pour choisir la plus grande, il s'aperçut qu'il les choquait l'une contre l'autre par un tremblement nerveux.

Il mit une minute à s'assurer qu'il ne se trompait pas et mit la clef dans la serrure.

Le pêne joua deux fois sous la pression, et la porte s'ouvrit.

Claude entra, laissant la porte ouverte. L'obscurité du vestibule était complète, mais il connaissait parfaitement la topographie des lieux où il se trouvait.

En tâtonnant un peu, il parvint à la porte de la pièce qui contenait le but de ses désirs : la caisse.

Là, le même tremblement le reprit. Il se maîtrisa pourtant et parvint à mettre la seconde

jour de la terre et que nous pourrons bientôt apercevoir sans le secours d'aucun télescope. Les vignerons vont donc nous faire, cette année, du vin de la comète, et tout le monde sait que les comètes ont une influence considérable sur la qualité du vin.

Les amateurs vont remplir leurs caves.

LA FIN DU PHYLLOXÉRA

En Bourgogne, en Champagne comme dans tout le Midi, on lit en ce moment, avec la plus grande attention, un livre à sensation dont le titre « *La fin du Phylloxéra* » est bien trouvé pour en provoquer la lecture et l'examen.

Nous venons de le parcourir, ainsi que les nombreux articles publiés à son sujet dans le *Vigneron Champenois*, journal des plus recommandables.

Nous partageons beaucoup les idées de l'auteur; et nous croyons qu'il vient d'indiquer une voie dans laquelle il serait bon de le suivre.

Voici, en peu de mots, de quoi il s'agit :

Tout d'abord, l'auteur est convaincu que nos vignes ne sont aussi malades que parce que nous avons fait fi des lois de la *restitution* ; il critique avec raison les moyens impuissants de défense qui, tels que l'emploi du sulfure de carbone et du sulfo-carbonate, n'ont su arrêter les ravages de l'insecte ; ne rejetant pas absolument les plants américains, il s'effraie du coût de la replantation ; et il conclut qu'il est du devoir de tous de rechercher si tout a été fait au sujet des exigences d'une restitution complète. Suivons-le.

Il passe en revue, avec talent, les effets de l'azote qui, mis en grande quantité, rend la vigne folle ; et il insiste sur le rôle important de la potasse et des phosphates.

Il va plus loin, car il démontre que l'attention ne s'est pas assez portée sur l'emploi de la *Silice*.

Et en effet, se demande l'auteur de la brochure, M. de Rawson, pourquoi les vignes françaises résistent-elles au phylloxéra dans les sables, et notamment à Aygues-mortes ?

Le sable fin, sans mélange, présenterait-il aux phylloxéras une barrière infranchissable ? Assurément non. Entre les grains de sable, le phylloxéra, si petit, trouvera facilement un passage et une issue. La force prodigieuse des insectes qui déplacent souvent des poids vingt fois plus forts qu'eux, permettra au phylloxéra, s'appuyant le long de la tige, de déplacer les grains de sable.

D'ailleurs, pourquoi les sables calcaires n'offriraient-ils pas les mêmes avantages ? Les vignes qui y poussent sont phylloxérées.

Il s'agit donc de savoir pourquoi les vignes françaises qui plongent leurs racines dans des alluvions composés de sables siliceux, ou dans des terrains primitifs généralement formés de silicates d'alumine, de potasse et autres métaux alcalins, sont exemptes de phylloxéra. Ces vignes peuvent être souffreteuses, chlorotiques, envahies par le mildiou, l'antrachnose, l'oïdium, si la nourriture qu'elles puisent dans le sol est *incomplète* ! Mais elles sont inattaquables par le phylloxéra, surtout si la potasse accompagne la silice.

Remarquons, en outre, que la silice sablonneuse peut être mélangée avec des fragments siliceux assez volumineux, avec des calcaires grossiers, le tout cimenté avec de fortes proportions d'argile dont le retrait, par la dessication, pourrait livrer passage à l'ennemi.

Malgré cela, les vignes cultivées dans le sol silico-potassique sont indemnes.

Le sable n'a donc contre le phylloxéra aucune action physique ou mécanique !

*
* *

Donc, il faut avoir recours à la chimie pour expliquer cette immunité incontestée.

On admette que la nourriture des racines a lieu par des spongioles qui ne laissent passer que des liquides nourriciers parfaitement dissous, ou qu'on admette avec *Grandeau* que les racines secrètent des liquides qui dissolvent dans les engrais les matériaux spéciaux qui conviennent à la plante, peu importe !

Dans la première hypothèse, la silice ordinaire, à l'état amorphe, est énergiquement attaqué par les carbonates alcalins. Les roches granitiques elles-mêmes réduites en poudre, se laissent entamer par l'eau chargée d'acide carbonique ; une partie devient soluble et pénètre dans le végétal, en combinaison avec la potasse ou d'autres alcalins. Dans l'autre hypothèse, le liquide secrété par la racinelle dissolvera le silicate de potasse du sable, ou tout d'abord la silice, puis la potasse devenue libre sera entièrement absorbée, dissoute à son tour.

*
* *

Il faut donc de la silice à la vigne. On semblait l'ignorer ; comme autrefois on ne savait pas qu'il lui fallait du fer et de la magnésie : c'est il y a quatre ans que M. Déjardin a démontré que les terrains magnésiens et ferrugineux ont été les derniers atteints par le phylloxéra.

Il faut à la vigne bien des éléments pour vivre et prospérer, tenons en bien compte !

Boussingault a montré qu'il y avait dans :

	100 grammes cendres de marcs	100 grammes cendres de sarments	un litre de vin
Silice.....	15.3	10.9	0gr096
Potasse.....	30 9	18	0 843
Acide Phosphorique	10.7	10.4	0.412
Chaux.....	10.7	27 3	0.092
Magnésie....	2.2	6.1	0.172
Fer.....	3.4	8.3	2.

Donc la silice est indispensable à la vie de la vigne.

Les sables en sont composés entièrement ; que font les phylloxéras en présence de l'intervention des silicates ? Sont-ils détruits ? Emigrent-ils ? En définitive, les insectes se font rares et disparaissent.

Il existe un moyen, bien simple et bien rapide comme expérimentation, pour donner à la vigne la silice qui lui est nécessaire et la potasse qui lui est indispensable. C'est d'employer non pas le sable à l'état solide, ce serait long et coûteux, mais son équivalent, le *silicate de potasse*, qui est un corps soluble. Sans décrire la formule générale que donne M. de Rawson, puisqu'elle constitue un engrais presque complet, nous conseillons aux viticulteurs *Saumurois* de faire un essai qui consisterait à arroser chaque pied de vigne avec une dissolution de 100 grammes de silicate de potasse dans 5 litres d'eau, et de voir l'action de ce mélange. Nous essayons nous-mêmes, et croyant être agréable à quelques amis, nous avons fait déposer chez MM. Perraut et Cie, rue Dupetit-Thouars, à Saumur, quelques cents kilogs de *silicate de potasse*.

Pour bien mener cet essai si simple, nous supposons que les viticulteurs qui tenteront l'expérience ne l'appliqueront qu'à des vignes déjà fumées et bien entretenues ; inutile d'insister sur ce point important. —Il faudra laisser des témoins en vignes non silicatisées.

Les Saumurois ont double intérêt à faire cet essai ; car en somme leurs terrains à calcaires mous s'opposent à la plantation des vignes américaines ; et il peut très bien arriver que la potasse absorbée par la plante laisse libre de la silice, laquelle se combinera avec la chaux de leurs calcaires, pour les rendre plus inoffensifs, former du *silicate de chaux*, aussi peu dangereux que le *sulfate de chaux*.

L'essai n'est pas assez coûteux pour effrayer même les plus petites bourses.

Cette silice aura par contre un effet favorable sur la *qualité* des vins. Dans le Médoc, les hauteurs qui possèdent *seules* des crus renommés n'ont pas de phylloxéras : LE SOL EST SILICEUX. Les parties basses ou *paludes* sont infectées par le terrible puceron : la silice fait défaut; silice en haut, argile en bas.

Le directeur des domaines du clos de la Maréchale, à Huits-Fremeaux, et de Corton-Rognet, à Corton, en employant les silicates de potasse et les phosphates, a constaté des résultats *extraordinaires* sur des vignes considérées comme perdues. Ses vignes ont une végétation splendide.

M. de Rawson, sur 25 ceps, dans une contrée ruinée par le terrible insecte, a, l'an dernier, constaté une vigueur merveilleuse et l'*absence complète* du puceron. Il affirme qu'on n'a jamais vu le phylloxéra dans une terre ayant 30 0/0 de silice sablonneuse et un gramme 1/2 de potase par kilo de terre. Il est dans le vrai.

Nous croyons que M. de Rawson a eu une heureuse inspiration en expliquant l'immunité des terres sablonneuses. Sans affirmer que son système de culture détruira le phylloxéra, nous croyons qu'il est digne d'attention et nous ne saurions trop engager les viticulteurs saumurois, et surtout ceux dont les terrains sont calcaires, à arroser quelques centaines de ceps de vignes avec la dissolution de silicate de potasse dont nous leur avons parlé. Qui sait ? le remède est peut-être là.

G. DE CAPOL.

---

clef dans la serrure.

Il lui sembla alors entendre quelque chose d'insolite.

Un chien avait aboyé du dehors, et Pluton répondait dans le lointain, évidemment retenu par Billon.

Claude proféra intérieurement une imprécation contre la race canine et resta immobile dans le vestibule.

Cinq minutes se passèrent ainsi, cinq minutes qui lui parurent des heures. Enfin, le silence se rétablit.

Il reprit sa ténébreuse besogne, et la clef tourna dans la serrure.

La porte s'ouvrit sans obstacle et sans bruit. Claude pouvait entrer, mais il ne le fit pas immédiatement.

Seulement alors il s'apercevait d'un oubli, mais d'un oubli important.

Il n'avait pas de lumière.

Billou n'avait donc pas songé à tout.

Dans ce cerveau épais, une idée lumineuse, c'est le mot, se fit jour. Il était fumeur, donc il avait des allumettes.

Alors, par précaution d'abord et pour que l'on ne vit pas la clarté, il alla fermer au loquet seulement la porte d'entrée et poussa la seconde porte ; puis il tira de son gilet une allumette, et l'alluma.

Le jet de lumière qui se produisit lui fit peur ; il regarda vivement autour de lui. Toutes choses étaient dans leur état ordinaire.

Il manquait encore la bougie, mais durant le temps que l'allumette avait brillé, Claude avait pu remarquer une petite lampe posée sur un bureau et facile à atteindre.

Il chercha avec la main, toucha l'objet convoité et enleva le verre et l'abat-jour.

Ceci fait, il prit une seconde allumette, la frotta et ralluma la lampe.

Il remarqua, avec plaisir, que les volets étaient bien fermés : on ne pourrait donc le voir du dehors ni le surprendre.

La chance était pour lui.

La lampe charbonnait un peu, mais c'était presque un bonheur : elle le dénoncerait moins.

Il rouvrit la porte, rentra une fois encore dans le vestibule, écouta de nouveau, n'entendit rien, et cette fois, décidé à tout, il prépara son sac et s'approcha de la caisse.

(*A suivre.*)

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 17 mars 1892.

L'ensemble du marché des valeurs françaises est légèrement influencé par le nouvel effondrement de certains fonds et valeurs étrangères. Le 3 0/0 ancien, favorisé par le détachement de son coupon, perd seulement 7 centimes à 96.15. Le nouveau est presque au niveau de l'ancien à 96.05. Le 4 1/2 fait 105.25.

La Rente Italienne est toujours offerte à 86.85. L'Extérieure est en baisse très sensible à 56 11/16. Le 3 0/0 Portugais subit les conséquences de la défaveur qui affecte en ce moment tous les fonds étrangers, alors que le gouvernement espère combler la différence entre les recettes et les dépenses par des augmentations d'impôts et réduction des traitements, dont il attend un supplément de recettes de 2 millions de mibréis et aussi d'un nouveau système fiscal pour la fabrication de l'alcool et des allumettes. Fonds Russes sans changements.

L'attitude très ferme des sociétés de crédit n'a rien qui puisse surprendre, étant donné que ces sociétés ont réduit leurs engagements dans les valeurs étrangères à des proportions presque insignifiantes. Le Crédit Foncier reste à 1,197. La Banque de Paris est à 606. Le Crédit Lyonnais cote 763 et la Société Générale 470. Le Comptoir National d'Escompte perd encore 2 fr. à 475 fr.

La Banque Franco-Russe est en baisse justifiée par la suspension de paiement de la Banque Gunsbourg et par le vote approuvant le report à l'exercice suivant de la totalité des bénéfices.

L'action Immeubles de France est demandée à 460 fr., en hausse de 5 fr.

Les Chemins Economiques progressent à 404.50.

BOURSE DE PARIS

Du 17 Mars 1892

3 0/0.	96 75
3 0/0 nouveau.	95 57
3 0/0 amortissable.	97 35
4 1/2.	105 05

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

PRIME EXCEPTIONNELLE

ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Par suite d'un traité passé avec une maison de photo-peinture, nous sommes en mesure d'offrir GRATUITEMENT UN TRÈS JOLI PORTRAIT PEINT A L'HUILE, d'une grandeur de 10 c. sur 14 c., d'une valeur réelle de 10 francs, ou, à ceux de nos abonnés qui renonceraient à la prime gratuite, les portraits 18 c. sur 10 c., d'une valeur artistique hors ligne, pour **cinq francs**, tête de 4 cent.; 22 sur 26, tête de 6 cent, huit francs; 27 sur 22, tête de 8 cent, douze francs. Pour ces dernières grandeurs, on rend la photographie.

Cette prime, vraiment exceptionnelle, est confiée à un artiste peintre de talent qui s'est acquis à Paris, dans diverses expositions, une réelle notoriété par son talent de portraitiste.

Le bon donnant droit à cette prime gratuite est délivré immédiatement dans nos bureaux ou par correspondance.

Munis de ce bon, nos abonnés n'auront qu'à remplir les indications qui y sont contenues et à l'adresser, avec leur photographie et la bande du journal, à M. A. GRENARD, artiste peintre, 81, avenue Saint-Ouen, Batignolles, Paris, qui leur expédiera leur portrait dans un délai de trois semaines, contre le remboursement de 1 franc pour tous frais de port et d'emballage

M. A Grenard tient, en outre, à la disposition de nos abonnés de très jolis cadres dorés ou noirs, dont le prix est indiqué sur le bon qui leur sera remis.

Dans ce cas, le coût du port et de l'emballage à la charge de l'abonné se ait de 1 fr. 50 au lieu de 1 fr.

Nota. — La photographie n'est pas rendue pour la prime gratuite.

On peut voir dans nos bureaux des spécimens de portraits et de cadres.

La Banque Vve LAMBERT et Fils

A l'honneur de prévenir le public qu'elle a créé un Guichet Spécial pour la réception des Ordres de Bourse qui seront exécutés *sans Commission*.

PAIEMENT DE COUPONS **sans frais**

La Banque se tient à la disposition de ses Clients pour leur fournir des Renseignements utiles et *très désintéressés*.

Dernières Nouvelles

Paris, 18 mars, 12 h. 45 soir.

La préfecture de police aurait, grâce à des indiscrétions, surpris des projets anarchistes pour fêter le 18 mars.

Des brigades centrales de police et de gardes républicaines sont consignées aujourd'hui.

Les perquisitions chez les anarchistes se continuent ; mais la préfecture de police garde le mutisme le plus complet au sujet des opérations.

HAVAS.

CIRCULAIRE FINANCIÈRE QUOTIDIENNE

De la plus grande utilité pour toute personne opérant à terme. Conseils impartiaux et appréciations puisées aux meilleures sources. Donne les cours de 4 heures. Adressée *gratuitement* 2 mois, sur demande affr. à M. MARIO, Redact., 71, rue Ste-Anne, Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

MAISON

P. ANDRIEUX

COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP

Le flacon depuis 1 fr. 40

Fruits glacés extra assortis

Le 1/2 kil. 2 fr.

CONFITURES FINES ET GELÉE

Garantis purs fruits et sucre,

le pot de terre, 1 fr.

En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0,90

BAISSE DE PRIX

Sur les CAFÉS et CONSERVES

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Tribunal de commerce de Saumur

Concordat Jean Amy

MM. les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Jean Amy, négociant en vins à Saint-Cyr-en-Bourg, sont invités à se présenter, le mardi 22 mars 1892, à 9 heures 1/2 du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(214) *Le Greffier*, COLLIN.

Étude de Me Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7.

DEMANDE

En Séparation de Biens

D'un exploit du ministère de Me Delmas, huissier à Vihiers, en date du 10 mars 1892, enregistré,

Il appert :

Que Madame Marie Chalopin, épouse, sans profession, de M. Jean-Baptiste Perrault, marchand de chevaux, avec lequel elle demeure à Nueil-sous-Passavant, a formé contre son mari, sa demande en séparation de biens ;

Et que Me Louis ALBERT, avoué, a été constitué par la demanderesse sur sa demande.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 17 mars 1892.

(215) L. ALBERT.

A céder à Angers

Bonne et importante Maison **d'épicerie** avec **SPÉCIALITÉ** de **FROMAGES** et **SALAISONS**. — Gros et détail.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Chien de Terre-Neuve, 1re force

S'adresser à M. TERRACOL, hôtel du Faisan, Bourgueil.

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n° 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n° 60. (610)

A LOUER

Au Pont-Fouchard

MAISON

AVEC VASTES JARDINS

S'adresser à M. LAUNAY-MICOULLAU.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite

UN

Grand Magasin de Modes

Et Confections

Situé à Saumur, rue de la Tonnelle, n° 28

S'adresser, pour traiter :

A Mesdemoiselles LEMARIÉ, qui l'exploitent, et à M. LUDOVIC PROUST, leur liquidateur judiciaire.

DAME sérieuse demande place de dame de compagnie ou gérance.

S'adresser au bureau du journal.

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

A LOUER

APPARTEMENT

Au 2e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser, 19, rue de la Tonnelle. (112)

M. LÉON MALÉCOT demande de suite, **UN APPRENTI** pour la Mercerie.

A VENDRE

JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard

Maison 5 pièces, jardin, vigne, arbres fruitiers, 3 bassins

S'adresser à Mlle JAGOT, rue d'Orléans, 76.

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et Cie

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE

de toutes sortes

La maison *GARANTIT* toutes les réparations dont elle se charge.

700 *Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement*

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue St-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Pétersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion

des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, *le mari cultivateur* et *la femme* comme *femme de chambre*.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 18 ans, demande une place d'*apprenti boulanger*.

S'adresser au bureau du journal.

Me LE BARON, notaire à Saumur, demande **un second clerc.**

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

Mmes NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Pâtés de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crême, 0,60 ; extra, la boîte, 0,75

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, *Rue Beaurepaire*

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

TAILLEUR *BREVETÉ*

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR *BREVETÉ*

27, Rue d'Orléans, Saumur

OUVERTURE DE LA SAISON

Grande Exposition des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Costume Complet depuis 35 fr. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1892*

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,